

Charte de Collaboration

entre les Fédérations francophones de Tennis de table, Badminton, Squash, Pickleball et de Padel

Préambule

Nous, représentants des fédérations sportives francophones, avons élaboré cette charte à l'initiative de l'Association Francophone de Padel (AFPadel). Nous représentons également l'Aile Francophone de la Fédération Royale Belge de Tennis de Table, la Ligue Francophone Belge de Badminton (LFBB), la Ligue Francophone de Squash (LFS), et la Ligue Francophone Belge de Pickleball. Ensemble, nous partageons des objectifs communs de promotion, de développement et de démocratisation des sports de raquette.

Tout en affirmant l'importance cruciale pour chacune de nos fédérations de préserver notre autonomie et nos spécificités propres, nous reconnaissons également que la collaboration peut apporter des bénéfices significatifs. Cette charte formalise notre volonté de coopérer sur des sujets d'intérêt commun, d'optimiser nos ressources, de créer des synergies et de réaliser des économies d'échelle, dans le seul but de renforcer l'impact de nos actions. En œuvrant ensemble, nos fédérations s'engagent à maintenir des standards élevés d'éthique, de gouvernance et de valeurs, assurant ainsi une collaboration transparente, équitable et propice au développement de chacune de nos disciplines respectives.

Article 1 : Objectifs de la collaboration

1.1. Autonomisation et respect des spécificités

Promouvoir l'autonomisation de chacune de nos fédérations sportives en respectant et valorisant les spécificités et les différences propres à chaque sport. Chaque fédération conserve ainsi son indépendance dans la gestion de ses affaires et dans le choix de ses priorités.

1.2. Création de synergies et optimisation des ressources et de la performance commune

Les fédérations sont encouragées à collaborer pour optimiser les ressources humaines et financières, générer ainsi des économies d'échelle et améliorer l'efficacité des actions communes. La participation à ces initiatives reste cependant totalement libre et flexible, chaque fédération conservant la possibilité de choisir les projets qui répondent à ses intérêts et priorités. Cette indépendance garantit un respect mutuel et assure que les actions collaboratives profitent à toutes les parties, tout en soutenant le développement des sports de raquette visé par la présente charte.

Article 2 : Domaines de collaboration potentiels

Formation et développement des compétences, Haut Niveau, sport pour tous, projet de vie des sportifs, logistique, organisation d'événements, développement durable, IT et digitalisation, opérations financières générant des économies d'échelle,.....

Article 3 : Gouvernance de la collaboration

- Comité de coordination : création d'un comité composé de représentants de chaque fédération pour coordonner les actions, évaluer les projets et veiller au respect des principes de la charte.
- Réunions périodiques : organisation de réunions selon les souhaits pour discuter des progrès, identifier les défis et explorer de nouvelles opportunités de collaboration.
- Évaluation et amélioration continue : mise en place d'un processus d'évaluation continue pour mesurer l'impact de la collaboration et apporter des ajustements si nécessaire.

Article 4 : Dispositions finales

4.1. Durée de la charte

Cette charte est établie pour une durée illimitée. Chaque fédération est libre de se retirer de la collaboration à tout moment, si elle estime que ses intérêts ne sont plus servis par cette coopération.

4.2. Amendements

Toute modification/ adaptation de la charte devra être approuvée par l'ensemble des fédérations signataires.

4.3. Entrée en vigueur

La présente charte entre en vigueur à la date de signature par toutes les fédérations parties prenantes.

Conclusion

La présente charte, fruit de l'initiative de l'Association Francophone de Padel, reflète la volonté des fédérations francophones de tennis de table, badminton, squash, de pickleball et de padel de s'engager dans une collaboration qui respecte les spécificités de chaque sport, tout en explorant les synergies possibles pour optimiser les ressources et générer des économies d'échelle. En œuvrant ensemble dans un esprit de transparence, d'équité et de gouvernance éthique, les fédérations garantissent une coopération bénéfique pour toutes les parties. Chaque fédération conserve la liberté de participer uniquement aux initiatives qui répondent à ses besoins, tout en favorisant une interdépendance respectueuse. Cela contribue ainsi au développement des sports de raquette visé par la charte, dans un cadre coopératif, éthique et flexible.

Signatures des représentants des fédérations.

Aile Francophone de la Fédération Royale Belge de Tennis de Table (AFTT)

Yves DOUIN - Secrétaire général



Ligue Francophone de Squash (LFS)

Julien LEROY - Président



Ligue Francophone Belge de Badminton (LFBB)

Marine SEIJKENS - Directrice générale



Ligue Francophone Belge de Pickleball

Kassandra BOURGEOIS - Présidente



Association Francophone de Padel (AFPadel)

François ANDRE - Président

Marc BOURGEOIS - Directeur général

